



Espace populations sociétés

Space populations societies

2017/1 | 2017

Les migrations de retour en Afrique

Migration, transnationalisme et reproduction sociale. L'influence de la situation familiale sur les intentions de retour des migrantes sénégalaises

Migration, transnationalism and social reproduction. The influence of Senegalese migrant women's family situation on their intentions to return

Nathalie Mondain



Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Édition électronique

URL : <http://eps.revues.org/7083>

DOI : 10.4000/eps.7083

ISSN : 2104-3752

Référence électronique

Nathalie Mondain, « Migration, transnationalisme et reproduction sociale. L'influence de la situation familiale sur les intentions de retour des migrantes sénégalaises », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2017/1 | 2017, mis en ligne le 01 juin 2017, consulté le 03 août 2017. URL : <http://eps.revues.org/7083> ; DOI : 10.4000/eps.7083

Ce document a été généré automatiquement le 3 août 2017.



Espace Populations Sociétés est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Migration, transnationalisme et reproduction sociale. L'influence de la situation familiale sur les intentions de retour des migrantes sénégalaises

Migration, transnationalism and social reproduction. The influence of Senegalese migrant women's family situation on their intentions to return

Nathalie Mondain

Introduction

- 1 La notion de retour s'avère délicate à conceptualiser dans un contexte de migration circulaire comme c'est le cas pour nombre de réseaux migratoires africains [Flahaux *et al.*, 2011]. En effet, cette forme de mobilité implique des va-et-vient entre pays d'origine et de destination, les migrants accumulant du capital dans ce dernier aux fins de soutenir leurs familles restées au pays et, éventuellement, d'investir dans une activité économique locale tout en rendant des visites régulières au pays d'origine lors des fêtes religieuses ou durant une période de baisse d'activité dans le pays d'accueil. Ainsi, les migrants sénégalais en Europe cultivent un « mythe du retour » largement mu par des raisons familiales [Flahaux *et al.*, 2014] tout en conservant un lien juridique avec le pays de destination permettant de poursuivre leurs va-et-vient entre le Sénégal et le pays d'accueil, généralement l'Italie ou l'Espagne [Jeffery, Murison, 2011 ; Sinatti, 2011]. Ces retours sont envisagés, une fois leur relève assurée ou lorsqu'ils n'ont plus les capacités à continuer leurs déplacements. Si le profil et le rôle des hommes migrants sénégalais ont déjà été largement décrits [Riccio, 2001 ; Some, 2009 ; Flahaux *et al.*, 2010], on connaît moins ceux des femmes, le plus souvent étudiés dans la perspective de celles « qui

restent » au pays d'origine [Mondain *et al.*, 2012a] ou « qui suivent » dans le contexte de réunification familiale [Toma et Vause, 2013 ; Sinatti, 2014] et qui conservent un statut subalterne dans les familles transnationales. Dans cette étude, nous analysons l'expérience de femmes migrantes sénégalaises en examinant comment l'articulation entre leur situation familiale et leurs aspirations individuelles d'accomplissement et d'autonomie économique affectent leurs intentions de retour.

Partir, revenir et les étapes du cycle de vie au Sénégal

- 2 La migration transnationale, expression des liens entre personnes à travers les pays qui induit une grande fluidité et une grande diversité des échanges [Portes *et al.*, 1999], prend une forme particulière dans les mouvements circulaires puisqu'elle évacue encore davantage l'idée de sédentarité. Afin d'examiner comment la mobilité circulaire entre le Sénégal et les pays d'Europe du sud façonne les discours féminins sur le retour, le recours au modèle du « push/retain, pull/repel »¹ développé par J. Carling et M.B. Erdal [2014] permet d'appréhender la complexité du phénomène. En effet, les auteurs soulignent à juste titre la variabilité des projets de retour selon deux paramètres fondamentaux et complémentaires : le niveau d'intégration des migrants dans la société d'accueil et la force de leurs relations transnationales. Tenir compte de ces deux dimensions permet d'envisager une multiplicité de raisons pour lesquelles les migrants, tiraillés entre des forces simultanées repousser/rétention – attirer vers/rejeter, décident de rester ou de repartir. Dans le cas particulier des migrations circulaires où le degré de transnationalisme est élevé en cas de visites régulières et de mobilité entre pays [Toma et Castagnone, 2015], quelles sont les forces qui entrent en jeu dans les désirs des migrantes sénégalaises et, ultimement, leur décision, de poursuivre leurs allers-retours dans le pays d'accueil ou de rentrer définitivement ?
- 3 De plus, la migration s'inscrivant dans un contexte culturel donné, il faut également tenir compte des normes sociales et culturelles aux niveaux individuel et collectif afin de cerner en quoi celles-ci affectent les désirs et décisions des migrants-tes de rester ou de partir. Ce d'autant plus que ces normes ne sont pas statiques et évoluent à travers le temps et l'espace [Brettell, 2003 ; Levitt et Lamba-Nieves (2011)].
- 4 Dans le cas de la société wolof sénégalaise, fondée sur un système patriarcal et se caractérisant par l'importance des liens de parenté et d'alliance, les individus se trouvent insérés dans des réseaux de relations de réciprocité avec la famille élargie, incluant les membres de la parenté éloignée et d'alliance. Par conséquent, le statut et l'avenir social des femmes dépendent essentiellement de leur situation matrimoniale et reproductive où l'on attend d'elles une soumission à l'autorité du mari, son « ndiguël » en adoptant une attitude faite d'abnégation et de patience, le « moun » [Bara Diop, 1985 ; Dial, 2008 ; Randall et Mondain, 2014]. C'est pourquoi la migration internationale féminine reste souvent associée à la réunification familiale, faisant de ces femmes des actrices passives de leur propre mobilité. Or, plusieurs études nuancent cette vision d'une femme migrante totalement dépendante sans pour autant minimiser le rôle de la famille et du mari le cas échéant dans la décision initiale de partir [Comoé, 2005 ; Mondain *et al.*, 2012a]. En effet, au-delà des normes entourant la conjugalité et la reproduction, les liens de parenté et les relations de réciprocité intergénérationnelles, piliers de la société wolof du Sénégal, sont centraux dans les discours des hommes migrants pour expliquer et justifier leur départ prolongé à travers les notions de solidarité familiale, de devoir envers les aînés, de

responsabilité en tant que chef de famille [Marie, 2007 ; Mondain et al, 2012b]. Pour les femmes, le ménage sénégalais constitue un lieu d'échanges se concrétisant par des cérémonies, tontines, petit commerce, activités au travers desquelles elles peuvent reconfigurer les rapports entre les sexes et entre les générations, tout en maintenant et renforçant les liens de parenté et d'alliance au même titre que leurs pairs masculins [Bugghenhagen, 2001]. Par conséquent, en tant que migrantes, elles peuvent aussi être fortement sollicitées par leur famille proche ou éloignée pour un soutien régulier ou des contributions type cadeaux « seurithieu » ou lors de l'organisation de cérémonies qui jalonnent la vie des Sénégalais et ont une importance capitale dans le maintien et développement des réseaux de parenté élargie. Il s'avère donc très difficile pour les migrants, hommes comme femmes, de s'y soustraire, mettant ainsi en évidence les relations entre transnationalisme et reproduction sociale au sein de la société wolof [Bugghenhagen, 2001 ; Riccio, 2006 ; Sinatti, 2011].

- 5 Les intentions exprimées par les femmes, tant au moment de migrer que dans leurs désirs de retour, doivent donc être situées en fonction de l'étape dans laquelle elles se situent dans leur parcours et cycle de vie [Carling, 2008 ; Carling et Erdal, 2014 ; Erdal et Ezzati, 2015]. Si M.B. Erdal et R. Ezzati [2015] examinent l'effet de l'âge à la migration, de la durée du séjour et des étapes du cycle de vie sur la décision du retour, leur approche reste fragmentée. En effet, la dimension fortement endogène des processus décisionnels conduisant les migrants à partir, rester ou retourner, surtout dans le cas de la migration circulaire, complexifie l'analyse puisqu'a priori les migrants ne s'inscrivent pas dans une installation définitive dans le pays d'accueil tout en étant susceptibles de modifier leurs aspirations au fil du temps. Par conséquent, plutôt que de considérer la durée du séjour, il s'avère plus judicieux de parler de « durée de mobilité » ou de « circulation » qui tient compte de la période au cours de laquelle les migrants font des va-et-vient entre leur pays d'origine et les pays d'accueil. Cette succession d'allers-retours ainsi que l'âge à la première migration de l'individu doivent alors être articulés aux étapes centrales du cycle de vie que sont la formation et dissolution des unions ainsi que la maternité, afin de mieux comprendre comment ces dimensions finissent par affecter leurs aspirations au retour.
- 6 Or, l'une des limites des études relatives à la migration féminine consiste à ne pas distinguer les migrantes selon qu'elles partent déjà mariées ou non [Toma et Vause, 2013]. Autrement dit, comment se différencient les intentions de retour de ces femmes selon qu'elles ont « suivi » leur mari ou migré de leur propre chef ? Comment concilient-elles leurs aspirations d'accomplissement professionnel avec ce qui est attendu d'elles dans leur propre communauté ? C. Quagliariello [2013] note l'importance de la maternité pour les migrantes sénégalaises en Italie dans la mesure où elle conforte leur statut social au sein de leur communauté, rattachée dans le contexte de la migration à des réseaux anciens et fortement liés à la confrérie mouride [Kaag, 2008 ; Navarra et Salis, 2011]. Nous faisons ainsi l'hypothèse que les étapes du cycle de vie où se situent ces femmes au moment de migrer puis au fil des ans, c'est-à-dire leur situation matrimoniale et reproductive, conditionnent fortement leur parcours, leurs intentions et possibilités réelles de retour. Nous distinguerons donc parmi les migrantes, celles qui sont parties non mariées de celles qui ont migré sous couvert du regroupement familial pour rejoindre leur mari en tenant également compte de leur niveau de scolarité [Toma et Vause, 2013].

Contexte et méthodologie

- 7 Selon le rapport de la situation économique et sociale de la population du Sénégal, basé sur les données du recensement de 2002 et mis à jour grâce notamment à l'enquête MAFE [Migration entre l'Afrique et l'Europe] en 2011-2013 [Beauchemin et al, 2014], si 80 % de la communauté sénégalaise en Italie est masculine, la part des femmes migrantes sénégalaises dans ce pays aurait augmenté de 145 % entre 2000 et 2008 [ANSD, 2013]. Concernant les motifs de la migration, plusieurs études ont démontré la difficulté à distinguer entre migration familiale et de travail [Toma et Vause, 2015]. Ainsi, bien que près de 30 % des migrantes sénégalaises disent partir pour des raisons professionnelles contre environ 67 % pour des raisons familiales, il faut garder en tête qu'en Italie, l'accès au marché du travail est facilité pour les personnes immigrant en tant que membre de la famille. Par conséquent, il est probable que nombre de ces femmes, sous couvert de la réunification familiale, partent pour des motivations liées au travail ou sont en mesure d'accéder ou de développer une activité professionnelle une fois sur place, même si ce n'était initialement pas dans leurs projets [Coulibaly-Tandian, 2008]. En effet, il semble qu'une part non négligeable des femmes migrant vers l'Italie ou l'Espagne, y compris sous couvert de la réunification familiale, le font avec des ambitions d'accomplissement professionnel individuel [Navarra et Salis, 2011 ; Toma et Vause, 2013]. Ceci peut s'expliquer par le contexte de globalisation et de tension économique et sociale persistante qui en résulte, conférant ainsi aux femmes un rôle croissant dans la contribution financière aux besoins de la famille [Perry, 2005 ; Sinatti, 2014].
- 8 C'est dans ce contexte, et afin de répondre aux questions de recherche formulées plus haut, qu'une étude qualitative a été réalisée en 2013 suite à une enquête biographique menée en 2012 auprès de 556 ménages et 1112 femmes âgées de 15 à 59 ans dans la petite ville de Kebemer (environ 17 000 habitants en 2012) au nord-ouest du Sénégal dans la région de Louga, fortement marquée par l'émigration vers l'Europe du sud. De manière générale, la population féminine à Kebemer, comme dans le reste du pays, est jeune et peu instruite. En effet, sur les 4168 femmes de l'échantillon (questionnaire ménage), 2196 ont 20 ans et plus. Parmi ces dernières, 25 % sont sans instruction, 30 % déclarent une instruction coranique (ce qui souvent est assimilé à sans instruction), 24 % ont un niveau primaire. 10 % ont atteint un niveau de second cycle incomplet. Le reste se répartit entre le niveau BFEM, lycée et supérieur. Sur les 1112 femmes enquêtées individuellement et âgées de 15 à 59 ans, 448 étaient mariées à un migrant au moment de l'enquête (2013).
- 9 Grâce à cette enquête, il a été possible de construire un échantillon qualitatif présentant une diversité de profils. Sur les 23 participantes à l'enquête, 21 sont des migrantes, parmi elles 3 déclarent être de retour définitivement. Sur ces 21 femmes, 6 sont parties de manière indépendante, les autres sous couvert du regroupement familial pour rejoindre leur mari. Neuf femmes ont « circulé » depuis plus de 12 ans, la durée de mobilité pour les autres s'échelonnant de 5 mois à 8 ans. Pour ces dernières, la durée ne semble pas liée à l'âge au départ puisque certaines d'entre-elles sont parties après 35 ans alors que d'autres l'ont fait entre 20 et 25 ans. Il semble donc que d'autres processus soient en jeu dans la décision de migrer et dans la durée de leur circulation, notamment leur statut matrimonial.
- 10 Les 23 entretiens ont été réalisés chez chacune des participantes qui ont retracé leurs parcours et leurs stratégies en matière de conciliation mobilité-famille. L'enquêtrice

wolof recrutée à cette fin ayant participé à plusieurs études dans la même localité maîtrisait parfaitement bien le terrain. Âgée d'une quarantaine d'années, mariée et mère de plusieurs enfants, elle représentait la « norme respectable » pour une femme wolof. Ceci a pu constituer un avantage dans le sens où les femmes se sont senties en confiance et à l'aise pour échanger avec elle, surtout les plus âgées qui n'ont en quelque sorte plus rien à construire en matière de mariage ou de maternité. Pour celles encore en devenir sur ces points, il est possible que le statut de l'enquêtrice les ait poussées à adopter un discours plus normatif, insistant notamment sur leur devoir de respect et d'abnégation envers leur mari. Chaque entretien a été enregistré puis transcrit manuscritement par l'enquêtrice elle-même pour enfin être saisi numériquement par une tierce personne rompue à ce type d'exercice, ce qui a également renforcé la qualité des données. Une analyse de contenu thématique a été réalisée à l'aide du logiciel de traitement de données qualitatives, NVivo, version 10.

Les femmes migrantes parties de manière indépendante

- 11 Sur les 21 migrantes de notre échantillon, 6 sont parties indépendamment d'un mari et ont fait des va-et-vient entre le Sénégal et l'Italie ou l'Espagne en général depuis plus de 12 ans. Toutes, sauf une, avaient un niveau d'instruction secondaire et post-secondaire. Au moment de leur première migration, elles étaient soit célibataires, divorcées ou l'une mariée mais ayant laissé mari et enfant sur place au Sénégal. Toutes étaient soit sans enfant ou mère d'un enfant unique au départ et le sont restées sauf les deux parties célibataires qui, en 2013, étaient respectivement mères de 3 et 4 enfants. Étant toutes âgées de 50 ans et plus, sauf une qui avait 38 ans l'année de l'enquête, elles sont donc parties « sur le tard » en général après l'âge de 30 ans. Toutes se sont (re)mariées en cours de migration et deux seulement étaient divorcées au moment de l'enquête, dont celle partie en laissant son mari derrière elle. Ces profils semblent atypiques pour une société où avoir 30 ans pour une femme coïncide avec le mariage et une maternité bien établie. Comment ces femmes ont-elles vécu leur départ et quels sont leurs discours concernant la cessation de leurs va-et-vient ?

Les « grandes commerçantes » : vers une « retraite progressive » choisie ?

- 12 Toutes ont eu recours au réseau de migrants de leur famille, frères, sœurs, autres parents déjà sur place et deux d'entre-elles sont parties comme « pionnières », c'est-à-dire qu'elles ont ouvert la voie à leur propre famille en migrant en premier. Les deux femmes parties célibataires constituent toutefois des cas particuliers dans la mesure où l'une d'elle est partie sur injonction de son grand frère tandis que l'autre, griotte, faisait partie d'une troupe de théâtre partie en tournée à l'étranger. Ces deux dernières ne semblent donc pas avoir réellement souhaité partir mais plutôt subi des pressions dans ce sens.
- 13 La plupart d'entre elles sont devenues ce que l'on appelle de « grandes commerçantes », c'est-à-dire des femmes qui se spécialisent dans l'achat et la revente de marchandises, le plus souvent de manière informelle et qui, pour ce faire, sont parfois amenées à couvrir de grandes distances, tant au sein du pays d'accueil qu'internationalement si leurs

papiers d'immigration leur permettent de circuler librement de pays en pays. Lorsque ces femmes sont perçues comme ayant bien réussi, on les qualifie de « grandes dames », le terme de « dames » faisant référence aussi à leur âge un peu avancé. Elles sont donc très bien connectées à des réseaux transnationaux qui traversent plusieurs frontières et dépassent les relations de parenté.

- 14 Ces migrantes souhaitent en général retourner au pays définitivement mais n'envisagent pas d'arrêter de circuler parce que leurs gains économiques les incitent à poursuivre. Cependant, à l'instar de leurs pairs masculins, certaines d'entre elles se trouvent contraintes à retourner au pays pour superviser l'utilisation des sommes investies localement, bien souvent par des membres de la parenté. Par exemple, Fatou, 53 ans, 23 ans de migration, partie divorcée en 1990 en laissant sa fille chez sa grand-mère maternelle, pionnière dans la famille et portée par le prestige des migrants, hésite sur son avenir :

« Q : Lorsque tu es en Europe, es-tu pressée de revenir à Kebemer ?

R : Bien sûr [rires]... Bon ici c'est plus relaxe, tu es moins stressée, tu comprends ?... tu es pressée de venir parce qu'ici tu es plus libre, tu es plus... en tout cas le stress disparaît. [...]

Q : Donc tu n'as plus l'intention de repartir ?

R : (elle attend pour une intervention chirurgicale en Italie) Je suis en train de voir est ce que si je relance mes activités de maraîchage ici. Si je suis sûre que j'ai un manœuvre agricole digne de confiance, qui m'appuie, que je peux laisser ici parce que j'ai quelqu'un d'autre qui va me seconder. Mais si j'ai des doutes je vais rester ici pour surveiller moi-même tu comprends ? ».

- 15 Cette migrante a investi dans des activités économiques sur place afin de pouvoir assurer ses vieux jours. Toutefois, en son absence elle voit que les activités ne se réalisent pas correctement, ce qui l'incite à revoir sa stratégie, du moins temporairement. Son hésitation à arrêter ses déplacements s'explique aussi en partie par son rôle de soutien de famille, notamment envers sa tante qu'elle considère comme sa propre mère. Ces femmes vieillissantes, remariées sur le tard et avec peu d'enfants, voire aucun issu de leurs nouvelles unions, et souvent en charge de leurs aîné-es ne peuvent donc compter que sur elles-mêmes.

- 16 La plupart de ces femmes, fatiguées, s'inscrivent souvent dans une forme de « retraite progressive » qui consiste à écourter le séjour en Italie pour prolonger leurs visites au Sénégal. C'est le cas de Sokhna, 58 ans, qui circule depuis 20 ans au moment de l'enquête, partie comme pionnière en laissant mari et enfant au Sénégal. Actuellement divorcée, elle continue ses allers-retours en étroite collaboration avec ses frères et sœurs mais elle a considérablement écourté la durée de ses séjours en Italie :

« Q : Quelle est la fréquence de tes retours ?

R : Auparavant j'y restais (en Italie) pendant 8 mois -6 mois. Mais actuellement, 3 mois. Parfois je fais moins de trois mois parce que l'année dernière, j'ai fait trois mois moins quatre jours, oui ! ».

Elle compte sur son fils pour assurer sa relève. Ce dernier, qu'elle avait laissé au Sénégal avec son père lorsqu'elle avait commencé à migrer, suit les traces de sa mère depuis quelques années :

« Q : L'enfant que tu as, c'est un garçon ou une fille ?

R4 : C'est un garçon.

Q : Comment fais-tu avec lui ?

R4 : Lui il a commencé à voyager depuis longtemps oui d'ailleurs il a voyagé.

Q : Il est où ?

R4 : En Italie, il est parti en Italie !

Q : Depuis qu'il est parti jusqu'à présent, ça fait combien d'années ?

R4 : Depuis qu'il est parti jusqu'à présent, ça fait 7 ans – 8 ans, hein ! ».

- 17 Finalement, la raison fondamentale pour ces femmes pour repartir en Italie semble surtout liée à l'épuisement des ressources après un séjour au Sénégal. C'est ce qu'exprime Aïda, 38 ans, partie célibataire, actuellement mariée et mère de 4 enfants.

« Q : Actuellement es-tu pressée de repartir là-bas ?

R : Être pressée de repartir « moom » je ne le suis pas parce qu'ici il y a la paix. Il y a la paix. Au Sénégal, il y a la paix. Dès que tu arrives, presque tu ne veux pas repartir... Si je suis pressée de rentrer (en Italie) c'est que je suis arrivée peut-être à un moment où je n'ai plus d'argent ou bien je ne sais quoi faire, mais je ne suis pas pressée de rentrer, vraiment... ».

- 18 « Circulant » depuis 19 ans, et pratiquant activement le commerce, il est remarquable qu'elle parle de « rentrer » lorsqu'elle fait allusion à l'Italie, ce qui tend aussi à montrer combien les dynamiques transnationales rendent confuses les perceptions d'où se trouve la place réelle du migrant

Des femmes vieillissantes « condamnées » à continuer leur mobilité ?

Parmi ces femmes parties librement, quatre d'entre-elles se retrouvent à un âge avancé sans enfant ou mère d'un enfant unique, même si celles parties en étant divorcées se sont remariées en cours de migration. Elles ne peuvent donc compter que sur elles-mêmes pour se prendre en charge durant le reste de leur existence. Ces migrantes, qui semblent pourtant autonomes dans leur décision de migrer, insistent sur l'importance d'être mariées en contexte de migration :

« Q : Pourquoi dis-tu que c'est dur pour celles (les migrantes) qui n'ont pas de mari ?

R : Tu sais, tu payes le loyer, l'eau, l'électricité (...) le gaz tout ceci, tu le payes personnellement. Si tu n'as pas de mari, et que tu passes ton temps à travailler, et qu'il y a ta famille d'un côté, il y a des frais de subsistance de l'autre côté, c'est pourquoi je dis que c'est dur, c'est plus dur pour celles-là parce que moi je l'ai vécu quoi, je l'ai vécu.

(Ndeye, 52 ans, 15 années de circulation, divorcée au départ, remariée, pas d'enfant) ».

- 19 Son seul enfant étant décédé au moment de sa première migration, elle n'a donc personne sur qui se reposer pour prendre la relève ce qui explique qu'elle ne se donne pas le choix et continue à « circuler » sans que son mari influe sur sa décision. En effet, la dynamique des rapports de pouvoir entre époux diffère selon que les femmes se soient mariées au cours de leur propre migration ou qu'elles soient parties dans le cadre du regroupement familial, les premières, jouissant d'une plus grande liberté de décision et ce d'autant plus qu'elles sont actives économiquement ce qui est à l'avantage des deux membres du couple.
- 20 Comme elle, Awa, 59 ans, migrant depuis 29 ans est sans enfant. Cette femme, partie divorcée, s'est remariée en migration avec un homme polygame ayant déjà 2 épouses. Elle vit dans sa propre maison familiale, qu'elle doit au fait qu'étant migrante elle a pu faire construire un appartement dans la maison de son père dans lequel elle réside, alors que ses coépouses partagent un logement avec leur mari. Vu son âge et sa « fatigue », elle admet avoir des pressions pour « arrêter » de migrer :

« Q : Comment ta famille a-t-elle réagi (à ta migration) ?

R : Ma famille ? En tout cas beaucoup d'entre eux ont pitié de moi. Ils souhaitent

que j'arrête, ils m'ont dit « arrête ! ». Mais comme disent les Wolofs, si tu dis à quelqu'un de cesser de faire telle chose, en retour tu dois lui dire « tiens ceci ! » et puisque ... Dieu ne m'a pas donné de bouts de bois (d'enfants) qui pourraient m'aider, me soutenir, c'est pourquoi ils ne peuvent pas en dire plus ; parce que celui qui te dit « arrête de faire ceci » doit te dire « tiens contente toi de ceci ». Oui et je n'ai pas encore vu quelqu'un qui me dise « tiens contente toi de ceci », oui ! (...). Si je pars, c'est parce que je n'ai pas le choix... parce que s'il s'avère que ce que je gagne ici ne me permet pas de résoudre tous mes problèmes (du point de vue financier) ... je dis « je vais là-bas et je reviens » ... parce que travailler au Sénégal « moom » tu sais... ».

- 21 Elle a une boutique à Kebemer qui lui permet de mener une petite activité. Mais ne pouvant bénéficier de la relève d'un enfant. De plus en tant que benjamine de la famille, elle ne peut attendre aucun soutien de celle-ci ni à Kebemer ni en Italie, elle est donc contrainte de poursuivre ses voyages. La migration apparaît donc à la fois comme une « soupape » émancipatrice et un « piège » dans la mesure où il paraît impossible pour Awa d'interrompre ses allers-retours. Par contre, étant dans une union polygame et sans enfant, tout en s'assurant financièrement, elle ne rencontre aucune opposition de la part de son mari qui reste sur place (migrant « à la retraite ») avec ses deux autres épouses.
- 22 Les femmes qui se donnent le choix de revenir « définitivement » ou de continuer à voyager sont des femmes très actives commercialement mais qui, du fait de leur âge, envisagent une « retraite progressive » en prolongeant leurs visites au Sénégal. La possibilité de se reposer ou non sur une relève assurée par leur descendance s'avère un critère clé dans leurs stratégies. Il existe donc une relation entre la décision de continuer ou d'arrêter de circuler pour ces femmes en lien avec leur situation reproductive.
- 23 Ce premier portrait permet de dresser un profil qui, au regard des normes et valeurs en vigueur dans la société wolof, surtout pour ces générations de femmes, semble atypique : celles-ci sont parties avec l'approbation de leurs familles à une époque où la migration était un fait essentiellement masculin et où les migrants disposaient d'une aura particulière s'ils revenaient avec le « jom »². Qui plus est, certaines d'entre-elles sont parties alors qu'elles se trouvaient dans une situation matrimoniale et reproductive incertaine, ce qui soulève à nouveau la question de l'endogénéité : est-ce la situation matrimoniale incertaine jumelée avec la mobilité qui entraîne une faible descendance ou est-ce parce que ces femmes ont peu d'enfants qu'elles se sentent incitées à développer un projet individualisé les autonomisant du point de vue matériel ?

Les femmes parties sous couvert du regroupement familial

- 24 C'est la grande majorité des femmes de notre échantillon : 15 d'entre-elles sur les 21 migrantes ont rejoint leur mari. Étant parties d'un commun accord avec leur mari ou sur injonction matrimoniale, elles sont davantage contraintes au « ndiguël » de leur époux et ne circulent par conséquent pas aussi librement que leurs consœurs « grandes commerçantes ». En effet, partagées entre la crainte de susciter des conflits au sein de leur couple – manifeste par l'expression fréquente d'abnégation, (le « mougn ») dans leurs discours – et leur désir de se réaliser d'une manière ou d'une autre, la marge de manœuvre de ces femmes semble étroite. Leur profil nous pousse à explorer davantage l'hypothèse du rôle de l'éducation dans la mesure où celles qui ont exercé des activités et

exprimé des désirs plus affirmés sont en général les femmes ayant atteint un niveau d'instruction relativement élevé.

Les migrantes parties rejoindre leur mari avec un bagage scolaire élevé

- 25 Ces cinq femmes ont toutes un niveau d'instruction allant de la 4^{ème} à la terminale et sont âgées de 37 à 44 ans. À part l'une d'entre-elles qui se limite à soutenir son mari dans le quotidien, les autres sont actives dans diverses activités. Là encore, la situation familiale joue un rôle prépondérant dans leurs aspirations au retour.
- 26 Ainsi, Fatoumata (niveau 1^{ère}), une femme de 44 ans a dû quitter son travail qu'elle exerçait en Italie à l'accouchement de son premier enfant. La solitude et l'inactivité l'ont poussée à retourner au Sénégal et, à présent que son mari est lui-même un migrant de retour ayant investi dans l'immobilier à Dakar, elle n'a plus de motivation à repartir.
- « Q : Pourquoi êtes-vous revenue au Sénégal ?
R : Parce que j'avais un enfant qui pleurait beaucoup, qui passait son temps à pleurer et je me sentais seule, j'étais vraiment seule, car tout le monde partait au travail et je restais seule dans la maison avec mon bébé, sans soutien, c'est ainsi que j'ai décidé de rentrer au Sénégal ».
- 27 Ces propos soulignent les difficultés rencontrées par ces femmes sans activité avec de jeunes enfants subissant l'isolement et la solitude loin du soutien de la famille élargie. De plus, le fait de rester sans rien faire constitue aussi une charge supplémentaire pour le couple réduisant les chances d'accumuler des gains destinés à l'amélioration des conditions de vie de la famille.
- 28 D'autres femmes font valoir le besoin de rentrer, malgré une relativement bonne situation en Italie, pour s'occuper de l'éducation de leurs enfants. Ainsi, Astou, 42 ans (niveau 3^{ème}), mère de cinq enfants affirme :
- « Moi mon mari... si ça ne dépendait que de lui je serais encore là-bas en train de travailler parce que lui il sait quel genre de personne je suis. Mais c'est plutôt moi qui ne veux pas laisser mes enfants ici (au Sénégal) vraiment. Ce sont des filles, les laisser ici alors qu'elles étudient et tout, si tu les laisses ici, tu n'as personne pour les surveiller... ».
- 29 Cette femme témoigne également d'une relation assez harmonieuse, voire « égalitaire » avec son mari qui va jusqu'à la soutenir dans les tâches domestiques. Toutefois, dans la société wolof, la responsabilité de la « bonne » éducation des enfants incombant surtout à la mère, il apparaît justifié non seulement à ses yeux, mais aussi à ceux de son mari et de la communauté, d'être retournée au Sénégal pour superviser ses filles.
- 30 Cette apparente liberté de mouvement chez des femmes qui ont rejoint leur mari peut s'expliquer par leur capacité à négocier avec celui-ci, comme le démontre le cas de Binta. Âgée de 38 ans, de niveau terminale, elle démontre une grande vitalité dans son intégration en Italie. Rapidement après avoir rejoint son mari avec leurs trois enfants, elle a suivi des cours pour apprendre l'italien et parfaire son espagnol ainsi que diverses formations. C'est ainsi qu'elle a pu trouver du travail dans différentes sociétés de service avant de finir commerçante. Elle fait des allers-retours entre les deux pays pour se reposer et soutenir sa famille. Elle laisse entrevoir dans un propos général comment les femmes doivent s'y prendre pour arriver à leurs fins, c'est-à-dire pour elle, travailler :

« ...si ton mari t'y emmène, c'est pour gérer ton foyer et non pour travailler. Tu dois négocier pour obtenir ce que tu veux (chercher du travail). ... Il faut faire doucement, faire doucement (elle baisse la voix), tu t'occupes de ton ménage d'abord, c'est doucement que tu fais. Tu t'occupes de ton mari, que ton mari sache que toi tu t'occupes de lui, toi tu aimes ».

- 31 Il ressort ainsi de ces différents extraits que ces femmes, relativement instruites, disposent d'une certaine autonomie de décision que ce soit pour retourner ou continuer à « circuler » tout en s'assurant de respecter le « ndiguël » de leur mari pour éviter les conflits... et conserver leur liberté de choisir. Toutefois, cette liberté doit être relativisée à l'aune des relations de réciprocités avec la famille élargie et des attentes de cette dernière vis-à-vis des migrants. En particulier, les femmes parties sous couvert du regroupement familial se trouvent dans une situation rendant moins facile leur distanciation de ces pratiques, les critiquent sans pour autant rompre avec elles :

« Q : Le fait de revenir, de te replonger dans des cérémonies, dans les allers et venues comment as-tu vécu cela ?

R : [éclats de rires] Je suis épuisée, extrêmement épuisée. Au Sénégal, on doit arrêter les cérémonies familiales. Les cérémonies familiales « moom » tout ce qui nous retarde est dû à cela.

Q : Est-ce qu'on peut arrêter de les faire ?

R : Aah... je ne le crois pas ! Parce qu'on est habitué à cela et c'est comme si ça faisait partie de nos coutumes. Même si on ne peut pas les arrêter, qu'on les modère considérablement. Tout ce qui nous retarde est lié à ça. Tu travailles pendant un an, tu gaspilles tout en une journée et tu restes les mains vides. Tu recommences à zéro alors que le travail est très dur ça, ce n'est pas bien (Fatima, 42 ans, 3ème, 5 enfants) ».

- 32 Cette femme a laissé ses enfants en Italie et est donc motivée à repartir. Soumise aux pressions de la famille, elle prend conscience du « cercle vicieux » qui contraint les migrants à poursuivre leur mobilité s'ils veulent conserver les liens avec leur entourage resté sur place grâce à un soutien matériel régulier.

Les migrantes avec un bagage scolaire faible ou inexistant

- 33 Parmi les dix femmes parties sous couvert de réunification familiale et qui ont un niveau primaire ou sont sans instruction, peu ont travaillé ou exercé une activité lucrative même informelle. Leurs discours vont de propos très normatifs à l'expression voilée de leurs espoirs de se réaliser professionnellement et donc, pour certaines, de leur frustration à avoir eu à retourner au Sénégal.
- 34 Salimata, âgée de 37 ans, sans instruction et mère de cinq enfants au moment de l'enquête, est partie la première fois en Italie avec son mari migrant afin de faire soigner l'un de ses enfants. Revenue pour surveiller l'éducation de sa fille, les raisons fondamentales de son retour apparaissent dans l'entretien :

« Q : Pourquoi étais-tu pressée de revenir (au Sénégal) ?

R : Là-bas tu sens la solitude, tu restes seule dans une maison, si les enfants vont à l'école et que ton mari part au travail, tu restes seule en face de la télé ; tu as fini de préparer le dîner, tu n'as plus rien à faire. Tu es seule à la maison. Donc tu n'es pas pressée de revenir au Sénégal (pour dire qu'elle est pressée) ? Parce qu'au Sénégal, tu te mets sous l'arbre, tu vois quelqu'un qui vient à tes côtés pour discuter avec toi et ça, ça n'existe pas en Italie ».

35 Cette solitude est vécue par nombre de femmes qui restent sans activité, souvent du fait de la maternité ou parce que leur mari s'y oppose. Leur discours révèle ainsi une insatisfaction dans leur situation qui explique leur désir de retour.

36 Toutefois, si ces femmes moins instruites et parties sous couvert du regroupement familial sont celles qui mettent leur obéissance au « ndiguël » du mari le plus en avant, elles laissent aussi entrevoir des ambitions cachées, étouffées par leur maternité qui les oblige à s'occuper de jeunes enfants ou leurs difficultés à trouver un emploi. On trouve ainsi différents scénarios :

I - Cas de retour pour cause d'inactivité mal vécue sur le lieu de migration.

37 C'est ce qu'exprime Aïssa, 49 ans, niveau CM2, mère de huit enfants et ayant migré en Italie à la demande de son mari, qui, à travers trois niveaux discursifs, se dissimule d'abord derrière le discours attendu du devoir d'abnégation face à son époux :

« Si tu migres avec ton mari, il faut lui obéir, l'aider par tous les moyens, ne pas insister s'il ne veut pas que tu travailles ».

38 Puis elle ajoute qu'elle a eu de la difficulté à trouver du travail ce qui laisse entendre qu'elle avait en réalité l'envie de le faire :

« Je n'ai jamais cherché du travail parce que c'est difficile pour une femme, je n'ai pas eu de chance et cela ne dérangeait pas mon mari que je reste à la maison ».

39 Finalement ceci se confirme dans la dernière citation où elle affirme que son inactivité en Italie lui pesait d'où son choix de rentrer pour tenter sa chance ailleurs, en Mauritanie en l'occurrence comme bien des femmes de la région :

« Je suis rentrée parce qu'il n'y avait rien à faire pour moi là-bas et maintenant j'essaie de faire du commerce avec la Mauritanie ».

II - Cas de femmes qui ont réussi à développer des activités, mais sont en visite et dépendent de la décision du mari pour repartir.

« ... moi j'étais partie là-bas pour ... gérer mon foyer simplement chez mon mari. Après j'y ai associé ce que je pouvais associer c'est ça ! (des activités de commerce). Si c'est possible de faire du commerce, je le fais... Mais moi en tout cas je suis partie pour gérer mon foyer. (...).

Q : Quand est-ce que tu comptes repartir ?

R : Ah ! Je n'en suis pas encore sûre à vrai dire. C'est le « ndiguël » que j'attends »

(Aby, 34 ans, niveau CM2, 4 enfants).

40 Cette situation souligne le fait que le « retour » dans le pays d'origine ne relève pas d'un choix individuel pour certaines femmes et reste suspendu à l'autorité d'un mari parfois réfractaire à l'idée qu'elles reviennent dans le pays de destination.

III - Cas de femmes qui ont pris leur destinée en main et sont devenues de « grandes commerçantes ».

41 Aïssatou, âgée de 55 ans, niveau CM2, mère de sept enfants, gère sa vie de « grande commerçante » très activement. Son mari, qu'elle a rejoint la première fois à contrecœur, a une seconde épouse en Italie ce qui semble l'arranger. Elle fait des allers-retours réguliers, 6 mois au Sénégal (pendant l'hiver en Europe) et 6 mois en Italie (pendant la belle saison). Son désir de poursuivre ses voyages repose sur le fait que ses affaires marchent bien et qu'au Sénégal, il s'avère impossible d'épargner :

« Q : ... lorsque tu es là-bas est ce que tu es pressée de revenir ici ?

R : ... actuellement je me suis familiarisée. Que je sois là-bas ou que je sois ici c'est « egua » pour moi. ... Au contraire, c'est quand je suis ici que j'ai hâte de partir.

Q : Pourquoi ? (...)

R : (rires) Ici tout sort et rien n'entre, ici tu ne travailles pas tu ne fais rien. Tu ne fais que te coucher, là-bas chaque matin, tu peux gagner quelque chose. Ici chaque matin, tu ne fais que sortir (tu dépenses) alors que rien ne rentre. À la longue si tu passes ici 5 mois, 6 mois, tu es animée du désir de partir ».

42 Ainsi, même pour les femmes parties sous couvert de réunification familiale, des ambitions d'accomplissement personnel existent, latentes ou clairement exprimées.

43 Toutefois, de manière plus insidieuse, la dimension liée au prestige du migrant se profile également dans leurs discours et joue sur leur motivation à poursuivre ou non car, selon cette même femme, de même que pour les hommes, la condition pour revenir que ce soit en visite ou définitivement est liée à la réussite matérielle de la migrante :

« Q : En Italie, tout le monde sait que les conditions de vie sont dures pour un homme, qu'en est-il actuellement pour une femme ?

R : C'est plus dur pour une femme, « waawaw » bien sûr ! Une femme qui n'a aucune activité, qui ne vit avec personne... j'y ai vu des femmes qui ... presque ça fait 5 ans ou 6 ans qu'elles se préparent à rentrer, mais elles n'y parviennent pas. Finalement elles sont restées là-bas...

Q : C'est dû à quoi ?

R : Ah. À l'absence d'activité fructueuse. Ce que tu es partie chercher, si tu ne l'as pas obtenu et que tu as honte de revenir les mains vides ..., si tu es un être digne, il y a des choses que tu ne peux pas faire... ».

44 Cet extrait renforce donc l'hypothèse d'un « non-retour » forcé et lié à ce qui est perçu comme un échec pour ces femmes qui estiment ne pas être « dignes » de rentrer faute d'avoir réussi à devenir soutien de leur propre famille. Ceci peut également expliquer les discours de certaines d'entre-elles fortement empreints de soumission à l'égard de leur mari dont elles dépendent alors encore davantage si elles sont restées inactives.

Discussion

45 La complexité des situations que vivent les migrantes sénégalaises nous encouragent à replacer le phénomène migratoire dans le processus plus large des transformations sociales induites par la globalisation des sociétés contemporaines et auxquelles font face les sociétés du sud comme du nord. Selon cette perspective, la migration devient une part entière de ce processus plutôt que d'être considérée comme une cause ou conséquence de celui-ci [Castles, 2010] et il devient alors possible de comprendre les motifs de départ, la continuité et évolution du phénomène ; l'idée de retour est alors considérée comme faisant partie du processus et non comme un fait isolé.

46 À cet égard, le modèle préconisé par J. Carling et M. B. Erdal [2014] « push/retain – pull/repel » offre des pistes d'interprétations pertinentes notamment pour les femmes. En effet, l'analyse de la migration circulaire féminine réalisée ici met en exergue des situations endogènes où la femme migrante, même réussissant dans ses activités, reste vulnérable socialement et économiquement si son statut matrimonial est incertain et si elle n'a pas ou peu de descendance. Dans de telles situations, la migration risque alors de devenir une sorte de « fuite en avant » pour préserver son avenir au détriment d'un retour perçu comme le « repos du guerrier » pour les plus âgées. En ce sens, on peut interpréter le « push » au regard de la situation matrimoniale de la femme au départ : mariée et « sommée » par son mari de le rejoindre, elle n'aura d'autre choix que de suivre le « ndigüël » de ce dernier ; célibataire ou divorcée, elle sera plutôt attirée par les membres de sa parenté ou simplement par une aspiration de réussite calquée sur les

migrants-tes de la communauté pour partir (« pull »). Le « retain » peut se lire à l'aune de la situation reproductive et familiale au sens large : préférer rester pour éduquer ses enfants ou prendre soin de parents vieillissants ; mais aussi un « retain » du point de vue du pays d'accueil lié aux gains accumulés grâce aux activités de commerce notamment ou encore à la scolarisation des enfants nés sur place (le cas pour une de nos participantes). Enfin, du point de vue du Sénégal, le « repel » fait référence à celles qui ne veulent plus retourner en Italie tant elles souffrent de la solitude et des conditions de vie stressantes et coûteuses ; du point de vue du pays d'accueil, elles craignent la surenchère des sollicitations de la part de leur parenté ou entourage proche lorsqu'elles reviennent. Par ailleurs, étroitement liés aux étapes du cycle de vie dans lesquelles se situent ces femmes, la durée de leur « circulation » et leur âge à l'enquête jouent un rôle important dans leurs aspirations. En effet, les plus âgées, surtout celles qui circulent depuis longtemps, souhaitent ralentir voire stopper totalement leurs va-et-vient alors que celles, souvent plus jeunes et actives, qui ont vu leur parcours interrompu du fait de la maternité et ont été contraintes de retourner au Sénégal, attendent impatiemment le « ndiguël » positif de leur mari resté à l'étranger pour repartir.

- 47 Il s'avère donc délicat d'interpréter les discours des femmes migrantes comme exprimant une volonté claire d'émancipation et de liberté tant les contraintes sociales et de dépendance soulignées restent vivaces. Il faut plutôt les replacer dans le contexte de la situation de nombreux pays africains où les ressources sont limitées pour prendre en charge les besoins essentiels d'une population très jeune ou commençant à vieillir. Les revenus apportés par les pourvoyeurs traditionnels que sont les hommes ne suffisent plus, la contribution des femmes s'avère de plus en plus cruciale [Perry, 2005]. À ceci, il faut ajouter la transformation progressive des aspirations de ces dernières en lien avec leur niveau d'éducation qui augmente globalement et à leur exposition à d'autres modèles par le biais de leurs consœurs migrantes. De plus, les migrantes sénégalaises comme leurs pairs masculins, ne se limitent pas nécessairement à un seul pays lorsqu'elles accumulent plusieurs années de « circulation » et développent des réseaux commerciaux transfrontaliers [Toma et Castagnone, 2015]. Ces mobilités complexes des « grandes commerçantes » semblent ainsi faire partie d'un processus d'ascension sociale, eu égard à leur situation familiale parfois hors des normes sociales de leur communauté d'appartenance. Elles constituent alors une soupape émancipatoire à laquelle elles peuvent difficilement se soustraire tant pour des raisons liées aux ressources matérielles qu'elles en tirent que pour l'expérience d'indépendance financière et personnelle qu'elles vivent.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSD (2013), Chapitre II : *Migration internationale, Situation économique et sociale du Sénégal en 2011*.
- BARA DIOP A., (1985), *La famille wolof*, Karthala, Paris, 262 p.
- BEAUCHEMIN C., Sakho P., Schoumaker B., Flahaux M-L., (2014), « New Patterns of Migration between Senegal and Europe », *MAFE Working Paper #21*.

- BRETTELL C., (2003), *Anthropology and Migration. Essays on Transnationalism, Ethnicity, and Identity*, AltaMira Press, 240 p.
- BUGGENHAGEN B. A., (2001), « Prophets and Profits : Gendered and Generational Visions of Wealth and Value in Senegalese Murid Households », *Journal of Religion in Africa*, vol. 31, Fasc. 4, pp. 373-401.
- CARLING J., (2008), « Towards a demography of immigrant communities and their transnational potential », *International Migration Review*, 42(2), pp. 449-475.
- CARLING J., ERDAL M.B., (2014), « Return migration and transnationalism : how are the two connected ? », *International Migration*, 52(6), pp. 2-12.
- CASTLES S., (2010), « Understanding Global Migration : A Social Transformation Perspective », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 36(10), pp. 1565-1586.
- COMOË E., (2005), « Femmes et migration en Côte d'Ivoire : le mythe de l'autonomie », *Étude de la population africaine*, 20(1), pp. 89-117.
- COULIBALY-TANDIAN, (2008), *Migrations féminines sénégalaises en Europe : l'instrumentalisation du regroupement familial dans l'espoir d'une mobilité socioéconomique*, GAVRAY C. (dir.), *Femmes et mobilités*, Marcinelle, Belgique, pp. 415-430.
- DIAL F.B., (2008), *Mariage et divorce à Dakar. Itinéraires féminins*, Karthala – CREPOS, 200 p.
- ERDAL M.B., EZZATTI R., (2015), « Where are you from or when did you come ? Temporal dimensions in migrants' reflections on settlement and return », *Ethnic and racial studies*, 38(7), pp. 1202-1217.
- FLAHAUX M-L, BEAUCHEMIN C., SCHOUMAKER B., (2010), « Partir, revenir : tendances et facteurs des migrations africaines intra et extra continentales », *MAFE Working Paper #7*.
- FLAHAUX M.L., MEZZGER C., SAKHO P., (2011), « La migration circulaire des Sénégalais », *La migration circulaire des Sénégalais*, vol. Série sur la migration circulaire : CARIM AS, no. 2011/62, 14 p.
- FLAHAUX M-L, BEAUCHEMIN C., SCHOUMAKER B., (2014), « De l'Europe vers l'Afrique : les migrations de retour au Sénégal et en République démocratique du Congo », *Population et sociétés* #515.
- JEFFERY L., MURISON J., (2011), « Guest Editorial. The Temporal, Social, Spatial, and Legal Dimensions of Return and Onward Migration », *Population, Space and Place*, 17, 131-139.
- KAAG M., (2008), « Mouride Transnational Livelihoods at the Margins of a European Society : The Case of Residence Prealpino, Brescia, Italy », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, vol. 34, n° . 2, pp. 271-285.
- LEVITT P., LAMBA-NIEVES D., (2011), « Social Remittances Revisited », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 37 (1), pp. 1-22.
- MARIE A., (2007), « Communauté, individualisme, communautarisme : hypothèses anthropologiques sur quelques paradoxes africains », *Sociologie et sociétés*, vol. XXXIX, n° 2, 2007, pp. 173-198.
- MONDAIN N., RANDALL S., DIAGNE A., A. ELLIOT, (2012a), « Les effets de l'émigration masculine sur la situation des femmes au Sénégal : renforcement ou ébranlement des équilibres traditionnels ? », *Autrepart*, n° 61, pp. 81-97.
- MONDAIN N., DIAGNE A., RANDALL S., (2012b), « Migrations et responsabilités intergénérationnelles : implications pour la transition à l'âge adulte des jeunes migrants

- sénégalais », M. Gomez-Pérez et M.N. Leblanc, *L'Afrique d'une génération à l'autre*, Karthala, pp. 259-300.
- NAVARRA C., SALIS E., (2011), « L'associationnisme sénégalais en Italie : une revue de la littérature », *Document de travail UMR DIAL*, DT/2011-02.
- PERRY D., (2005), « Wolof Women, Economic Liberalization and the Crisis of Masculinity in Rural Senegal », *Ethnology*, 44(3), pp. 207-226.
- PORTES A., Guarnizo L.E., Landolt P., (1999), « The study of transnationalism : pitfalls and promise of an emergent research field », *Ethnic and Racial Studies*, 22(2), pp. 217-237.
- QUAGLIARIELLO C., (2013), « Searching for Legality : asymmetrical bodily opportunities », *Transnational Lives, Mobility and Gender TL Network e-Working Paper series*, n° 4.
- RANDALL S., MONDAIN N., (2014), « Femmes, travail, milieu de résidence et logement : nouvelles dimensions du mariage chez les Wolof au Sénégal », P. Antoine et R. Marcoux, *Le mariage en Afrique, pluralité des formes et des modèles matrimoniaux*, Paris, Karthala, pp. 162-186.
- RICCIO B., (2001), « From 'ethnic group' to 'transnational community'? Senegalese migrants' ambivalent experiences and multiple trajectories », *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 27(4), pp. 583-599.
- RICCIO B., (2006), « Transmigrants 'mais pas nomades'. Transnationalisme mouride en Italie, *Cahiers d'Études africaines* », XLVI (1), 181, pp. 95-114.
- SINATTI G., (2011), « Mobile Transmigrants' or 'Unsettled Returnees' ? Myth of Return and Permanent Resettlement among Senegalese Migrants », *Population, Space and Place*, 17, pp. 153-166.
- SINATTI G., (2014), « Masculinities and Intersectionality in Migration : Transnational Wolof Migrants Negotiating Manhood and Gendered Family Roles », T.D. Truong et al. (eds.), *Migration, Gender and Social Justice : Perspectives on Human Insecurity, Hexagon Series on Human and Environmental Security and Peace*, pp. 215-226.
- SOME A.N., (2009), *Migration au Sénégal. Profil national*. IOM-OIM, 148 p.
- TOMA S., VAUSE S., (2013), « On Their Own ? A Study of Independent Versus Partner-Related Migration from the Democratic Republic of the Congo and Senegal », *Journal of Intercultural Studies*, 34(5), pp. 533-552.
- TOMA S., CASTAGNONE E. (2015), « Quels sont les facteurs de migration multiple en Europe ? Les migrations sénégalaises entre la France, l'Italie et l'Espagne », *Population*, 70(1), pp. 69-101.
- VAUSE S., TOMA S., (2015), « Peut-on parler de féminisation des flux migratoires du Sénégal et de la République Démocratique du Congo ? », *Population*, 70(1), pp. 40-67.

NOTES

1. Repousser/rétention – attirer vers/rejeter.
2. Avoir le « jom », terme wolof, fait référence à l'idée de réussite dans le sens « accomplissement » aussi bien du point de vue matériel que social. Quelqu'un qui a le « jom » est une personne qui a fait preuve de courage, de persévérance pour réaliser des actes valorisés dans sa société : partir pour soutenir sa famille notamment. Une personne peut avoir le « jom » sans pour autant que son entreprise migratoire soit entièrement couronnée de succès, mais il est

certain que les largesses prodiguées par les migrants durant leurs visites, leurs transferts monétaires réguliers et l'investissement dans l'immobilier contribuent à cette image de « jom ».

RÉSUMÉS

La migration circulaire de travail entre le Sénégal et l'Europe a pris son essor dans le courant des années 1990 et a, initialement surtout, concerné les hommes. Si les femmes sont pourtant largement présentes dans ce mouvement, elles sont souvent passées sous silence, s'effaçant dans le processus de réunification familiale. Or, un nombre croissant de femmes envisagent individuellement un projet migratoire dans l'espoir de se réaliser professionnellement et de renforcer leur statut social dans leur communauté d'origine, qu'elles migrent seules ou dans le cadre d'une réunification familiale. Qu'advient-il de ces femmes ? Reproduisent-elles le modèle de leurs pairs masculins en s'inscrivant dans une migration circulaire prolongée, ou suivent-elles d'autres voies ? Quels sont les facteurs susceptibles d'influencer leurs intentions d'arrêter ce processus migratoire pour retourner au Sénégal ce, parfois en dépit des désirs de leur époux ? Une étude qualitative dans une petite ville au nord-ouest du Sénégal en 2012-2013, menée auprès de 21 femmes migrantes en Italie et Espagne, en visite ou « de retour » a permis d'examiner leurs projets et désirs quant à leur avenir. Il ressort de ces entretiens que leur situation matrimoniale, reproductive ainsi que leurs relations au sein de la famille élargie influent fortement la manière dont elles envisagent le retour « définitif » ou non au pays. Les discours de ces femmes soulignent leur ambivalence entre l'impératif de respecter certaines valeurs et normes relatives au statut féminin dans la société wolof et leurs velléités de s'affranchir de ces contraintes.

Circular labour migration between Senegal and Europe has taken off during the 1990s and has mostly concerned men. If women are also part of this movement, they are often hidden behind the family reunification process. However, many of them hope to find a job and reinforce their social status in their community of origin by migrating whether they leave on their own or through reunification. What happens with these women ? Do they reproduce the same patterns as their male peers by remaining in a long lasting circular migration or do they follow other paths? What are the factors influencing their intentions to come back to Senegal on a permanent basis? In a qualitative study conducted in a small town North-West of the country in 2012-2013 among 21 migrant women to Italy and Spain we examine their projects and desires regarding their future. Their marital, reproductive situation as well as their relations within the enlarged family strongly influence their decision to come back or not to Senegal. Their discourses highlight their ambivalence between the need to respect fundamental Wolof social norms and values related to women's status and their attempts to make their own way.

INDEX

Mots-clés : migration circulaire, migration de retour, femmes, Sénégal, famille

Keywords : circular migration, return migration, women, Senegal, family

AUTEUR

NATHALIE MONDAIN

Professeure agrégée

Université d'Ottawa, École d'études sociologiques et anthropologiques

Nathalie.Mondain@uottawa.ca